



HAL
open science

Intra-muros

Laurent Solini, Jean-Charles Basson

► **To cite this version:**

Laurent Solini, Jean-Charles Basson. Intra-muros : La mise en scène de la vie carcérale en établissement pénitentiaire pour mineurs. *Champ Pénal*, 2014, 11, 10.4000/champpenal.8908 . hal-03689337

HAL Id: hal-03689337

<https://hal.umontpellier.fr/hal-03689337>

Submitted on 7 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent Solini et Jean-Charles Basson

Intra-muros

La mise en scène de la vie carcérale en établissement pénitentiaire pour mineurs

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Laurent Solini et Jean-Charles Basson, « *Intra-muros* », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XI | 2014, mis en ligne le 06 octobre 2014, consulté le 13 octobre 2014. URL : <http://champpenal.revues.org/8908> ; DOI : 10.4000/champpenal.8908

Éditeur : Association Champ pénal / Penal field

<http://champpenal.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://champpenal.revues.org/8908>

Document généré automatiquement le 13 octobre 2014.

© Champ pénal

Laurent Solini et Jean-Charles Basson

Intra-muros

La mise en scène de la vie carcérale en établissement pénitentiaire pour mineurs

Introduction

- 1 Centrer l'analyse sur les rôles auxquels souscrivent les adolescents incarcérés au sein d'un établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) situé dans le Sud-Ouest de la France permet de penser la relation carcérale à partir de la métaphore théâtrale (Goffman, 1973). Une telle lecture autorise à appréhender l'enfermement sous l'angle de la population recluse et à saisir en quoi les expériences de détention sont émaillées des nombreuses initiatives entreprises par les jeunes prisonniers afin de parvenir à une mise en scène de soi constituant le moyen privilégié d'améliorer le quotidien de la détention. Face à une contrainte carcérale qui soumet l'adolescent à l'injonction contradictoire¹ de répondre aux exigences des personnels sans contrarier les attentes des codétenus et les règles implicites de la détention, les mineurs incarcérés n'ont d'autres choix que de travailler à la construction et à la valorisation d'une posture biface leur permettant l'octroi d'avantages matériels et symboliques (Solini, 2012). Le procédé opère sensiblement à l'EPM au sein duquel, âgés de treize à dix-huit ans, les filles (très minoritaires) et les garçons sont pris en charge par un imposant dispositif ayant pour fonction, selon les termes du projet fondant ces nouvelles institutions, de les « resocialiser ». Les adolescents sont ainsi contraints à pratiquer pas moins de soixante heures d'activités hebdomadaires équitablement réparties entre les domaines scolaire (placé sous le contrôle de l'Éducation nationale), socio-culturel (dévolu à la Protection judiciaire de la jeunesse) et sportif (partagé entre l'Administration pénitentiaire et certains personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (Basson, Solini, Neyrand, 2013)). La traditionnelle journée de détention s'allonge ainsi sensiblement et son amplitude s'étend de 7h30 à 21h30. Précisons à cet égard que si les six EPM présents sur le territoire national ne s'évertuent pas à tenir un tel programme d'activités, l'établissement présentement enquêté s'applique à respecter le projet initial et constitue, à ce titre, une figure spécifique.
- 2 Directrice des services pénitentiaires de l'EPM de 2007 à 2011 et ancien membre du groupe national de travail pour la mise en œuvre des EPM, Agnès souligne les efforts fournis pour recréer le rythme de vie moyen d'un adolescent à l'intérieur de la détention sur la base de ce programme dense d'activités obligatoires.

C'était pas une religion de dire occupation à fond. Mais on ne voulait pas se retrouver dans la configuration des quartiers mineurs où il ne se passe rien. J'ai trop vu ce que ça pouvait donner en termes de violence, de racket. Je l'ai vécu, moi. Le centre pour jeunes détenus de Fleury, c'était ça. On n'en voulait plus. Plus jamais ça, quoi. Ici, au moins, ce qu'ils font ne nous échappe plus. Occuper, c'est aussi ça. Pour moi, c'est pas un gros mot. Et dans les activités programmées, l'école allait de soi. Tout est parti de là. Après, naturellement, on est parti de la vie normale d'un adolescent normalement structuré. Bon, qu'est-ce qu'il faut pour se construire ? Il faut avoir des temps d'apprentissage, il faut avoir des temps de détente, de défoulement aussi, physique, il faut avoir des temps culturels.
- 3 Mais cette forme d'*hyperactivité forcée* (Solini, Basson, 2012b) provoque des effets non prévus par l'institution. Ainsi propulsés à l'intérieur de ces temps collectifs, les détenus se conduisent comme des acteurs devant un public. Ils cherchent à se présenter selon leurs inclinaisons les plus favorables et scrutent les représentations des autres adolescents, tous ayant la volonté d'orienter et de gouverner l'impression qu'ils produisent les uns sur les autres.
- 4 Au sein de l'EPM, les adolescents sont quotidiennement rassemblés, leur nombre pouvant atteindre dix-huit pour une même activité. Le terrain de sport extérieur, le gymnase, la salle de musculation, les salles de classe, les ateliers, les zones de détente où ils prennent leurs repas, regardent la télévision, jouent aux cartes ou au *baby-foot*, bref tous les lieux où les détenus se retrouvent, ont été conçus comme des espaces devant permettre le travail éducatif mené en

groupe. Dans cette perspective, l'EPM bénéficie de programmes architecturaux spécifiques facilitant la tenue simultanée de nombreuses activités au cœur de l'enceinte et ayant pour effet de produire un espace résolument ouvert où toute la vie de la prison est donnée à voir : les entrées, les sorties, les déplacements, les visites, les comportements des détenus dans leur cellule... Les activités collectives se trouvent immédiatement livrées aux regards d'autrui et constituent, de ce fait, un puissant ressort de la présentation de soi. Ce phénomène est d'autant plus présent qu'une partie du béton pénitentiaire a disparu, que certaines toitures et certains murs (qui faisaient de la prison un espace quadrillé) ont été supprimés et que les fenêtres des cellules (barreaudées au minimum et de belle taille) sont orientées en direction du cœur de l'enceinte. La distribution des cellules s'organise, en effet, autour d'une large cour ouverte de grande dimension et de forme triangulaire. La conception même du site vient ainsi instituer une continuité entre le centre de l'enceinte et les éléments construits situés à la périphérie : le gymnase, les salles d'atelier, les salles de classe et la médiathèque disposent d'une façade entièrement vitrée orientée dans la direction de la cour centrale, cette *place de village* imaginée par les architectes. Quatre des six EPM présentent la singularité d'organiser la spatialité carcérale autour d'une grande cour centrale à ciel ouvert.

- 5 Les adolescents incarcérés à l'intérieur de l'EPM sont, par conséquent, les acteurs principaux d'une forme de scénographie carcérale soumise à tous les regards. Ils sont observés, savent qu'ils sont observés et, en retour, observent et s'observent constamment. Il leur est d'autant plus difficile d'échapper aux regards que la nature de l'environnement caractéristique de l'EPM ménage très peu de *régions postérieures* en mesure de faciliter la dissimulation des conduites (Goffman, 1973, 110). Au sein de cette prison, les scènes ont leurs conventions (Bonicco-Donato, 2012), soumettant l'acteur à une hyper-visibilité ainsi qu'à des situations typifiées en raison des différentes formes de conformisme attendues par l'ensemble des acteurs fréquentant l'établissement et rendus, de fait, spectateurs de sa vie interne. Sont ainsi rendues publiques et clairement affichées, les pratiques menées dans le but de maintenir une posture biface et la transmission des impressions du *self*. Le pouvoir de l'œil est omniprésent et les détenus cherchent à en tirer avantage en livrant ce qu'ils considèrent comme la meilleure image d'eux-mêmes. Ils s'appliquent à exposer les *façades* (Goffman, 1973, 29) idéalisées qui incarnent l'expression de conduites satisfaisant, à la fois, aux demandes des professionnels en charge de l'encadrement et aux sollicitations régulières de leurs codétenus. Ainsi adoptent-ils une posture biface recourant à de multiples stratégies de représentation et de camouflage. Une typologie de cette scénographie de l'ordre carcéral peut alors être dressée. Si elle fait apparaître quatre façades idéalisées permettant de rendre compte des comportements des jeunes hommes détenus, la place des filles dans le jeu de scène obéit à une logique singulière.

Méthodologie

Fondée sur une immersion au sein d'un EPM du Sud-Ouest de la France, la recherche permet de dresser la *sociologie des expériences de détention* qui s'y font jour (Solini, 2012). Entre janvier 2008 et juin 2010, à raison de quatre à six jours par semaine passés en compagnie des adolescents incarcérés et des différents personnels de la prison, l'observation fine des interactions, la participation aux enseignements scolaires et aux multiples activités proposées (ateliers cuisine et bâtiment, décoration, musique, théâtre, arts plastiques, *rallye du livre*, *code de la route*, *estime de soi*, jeux de dames et échecs), la prise en charge de pratiques sportives (football, musculation, rugby et judo) et le partage de la vie en détention (consistant, par exemple, à manger, à jouer aux cartes ou à regarder la télévision ensemble) constituent les marques d'un engagement ethnographique favorisant la transcription de nombre d'interactions et de pratiques ayant cours dans l'ensemble des espaces carcéraux ainsi que la tenue d'entretiens menés avec l'ensemble des adolescents et des personnels de cet EPM. S'ajoutent à ce corpus de données, l'analyse des dossiers de suivi judiciaire des détenus, des *documents individuels de prise en charge* ainsi que la consultation des notes de service et des outils informatiques de suivi comportemental en détention tel que le *cahier électronique de liaison*.

Les prénoms des personnes observées et interrogées sont modifiés afin de respecter leur anonymat.

I - Posture biface : représentations et camouflages

- 6 L'analyse par le bas de l'enfermement en EPM révèle l'obsession des jeunes prisonniers de faire de l'espace-temps de la détention un cadre potentiellement producteur d'intérêts et d'avantages propices à l'amélioration de leur quotidien. Dans ce cadre, *faire sa place à l'EPM*, expression largement reprise par les adolescents, semble constituer le moyen privilégié de rendre son séjour en prison plus supportable. Atteindre une certaine situation sociale en détention permet en outre de s'inscrire dans des réseaux d'échanges autorisés ou clandestins facilitant l'octroi de produits licites ou illicites. En situation d'enfermement, l'amélioration du quotidien revient à capitaliser au sein d'une *économie de la rareté* (Bruslé, Morelle, 2014). Il s'agit pour les adolescents d'accumuler ce que la détention leur retire : des biens de marque renvoyant à l'habillement, l'hygiène ou la consommation ainsi que des produits interdits tels que le tabac, le *shit* ou certains médicaments. L'acquisition, l'échange et/ou la conservation de ces objets attestent la maîtrise d'un capital marchand largement associé au capital social. En ce sens, la possession de produits génère une forme de déférence à l'endroit du détenteur reconnu pour son habileté à trouver une place dans les réseaux d'échange.
- 7 Plus que les marchandises possédées, c'est en grande partie leur charge symbolique qui intéresse les jeunes et qui assure leur position à l'intérieur de la prison. En d'autres termes, se savoir connu et reconnu, détenir une ou plusieurs identités au sein d'un univers qui fait la part belle au processus de dépersonnalisation, c'est travailler à une construction de soi qui n'implique pas uniquement de capitaliser des biens. La tenue de certaines conduites valorisées au sein du groupe de détenus et/ou par les garants du dispositif-EPM contribue à l'obtention d'une place qui, au bout du compte, permet de reprendre un peu de ce que la prison a délibérément retiré. Ce principe réside alors dans l'adoption, plus ou moins poussée, intériorisée, affichée et revendiquée d'une posture biface oscillant continuellement entre représentations et camouflages, le tout négocié avec le pouvoir carcéral ou élaboré dans son dos. Jouant sur les deux tableaux, le détenu cherche à faire la démonstration de certaines conduites et en dissimule d'autres dans le but de susciter et entretenir la reconnaissance des différents acteurs de la détention et de se ménager une position valorisée entre les murs. Il construit ainsi les façades nécessaires à son entreprise et donne à voir un appareillage symbolique, comprenant « l'apparence » et « la manière » mais également certains éléments de « décor » (Goffman, 1973, 31 et 29), susceptible de livrer des expressions plus ou moins élaborées et contrôlées (dans tous les cas, idéalisées) du *self*.
- 8 *Comme si la métaphore théâtrale qui domine* Présentation de soi *occultait le modèle rituel* (Winkin, 2005, 72), la position théorique défendue par Erving Goffman dans le premier tome de *La mise en scène de la vie quotidienne* permet de penser les formes de constitution des scènes de la vie carcérale et de conceptualiser l'expression du *self* en détention. En d'autres termes, il s'agit de penser le quotidien en prison comme une succession de scènes mêlant « régions antérieures », au cœur desquelles les détenus s'éprouvent dans des jeux quasi permanents de représentation, et *régions postérieures* (Goffman, 1973, 106 et 110), aussi appelées « coulisses », qui permettent aux détenus de se dissimuler et de s'exempter de l'impression produite. Cette lecture entend prolonger les travaux portant sur *l'expérience carcérale* (Chantraine, 2004 ; Le Caisne, 2000, 2008 ; Rostaing, 1997, 2006) qui se centrent initialement sur l'intérieur de la prison afin d'étudier la construction des rapports entre la population détenue, les personnels et les dispositifs liés à l'enfermement. L'étude des expériences de détention s'attarde sur le détenu, ses actions et ses justifications appréhendées en tant qu'ajustements personnels et infra-politiques face aux situations de domination vécues. Nous entendons montrer qu'une part des conduites par lesquelles s'expriment des marges de manœuvre est à l'initiative d'une sémantique dont la posture biface constitue le cœur. Les façades tenues par les mineurs détenus conjuguent ainsi exposition et camouflage et coïncident

avec les différents espaces de la prison susceptibles d'offrir, respectivement, les avantages d'une région antérieure ou postérieure.

9 Par ce double jeu, les jeunes parviennent à orienter l'impression qu'ils produisent sur les autres personnes engagées dans l'interaction. Ils peuvent choisir d'accentuer certains traits, d'en omettre d'autres ou même d'en fabriquer pour tromper ou encore simuler. Ils usent donc des différentes stratégies pour contrôler leur comportement expressif et projeter un rôle satisfaisant (Bonicco-Donato, 2012, 270). Il en résulte l'expression de façades, agissant comme des modèles d'action préétablis, qui visent à garantir la conformité du détenu aux attentes de l'institution, en jouant son jeu, tout en donnant des gages aux autres détenus et en reprenant à son compte les principes de catégorisation et de hiérarchisation ayant cours dans leur groupe. Dans ce cadre, l'adolescent ne dispose pas d'une liberté totale d'agir et doit au contraire fournir une représentation acceptable pour la situation dans laquelle il se trouve. Autrement dit, au même titre qu'un acteur qui monte sur scène, il n'est pas en mesure de jouer n'importe quoi, ni n'a la possibilité d'exposer les façades à sa guise. Considérant avec Goffman que la présentation de soi relève de l'approche situationniste (Joseph, 2009), ce n'est pas l'adolescent lui-même qui est érigé en point de départ de l'analyse sociologique, mais son rapport à la scène d'enfermement et à ses conventions. Chaque situation d'interaction en EPM constitue alors un cadre normé exigeant non seulement un personnage, mais également une certaine interprétation de ce personnage (Bonicco-Donato, 2012, 271).

10 En ce sens, la posture biface est rendue nécessaire par les propriétés du cadre carcéral dans la mesure où les jeunes détenus sont dans l'obligation d'entretenir une tension permanente et contradictoire entre le respect, d'une part, des normes de l'institution et, d'autre part, de leurs propres conduites. Le compromis étant difficilement envisageable, ils sont contraints de ménager une savante distanciation d'avec les exigences, le plus souvent incompatibles, des personnels. C'est ainsi que les espaces carcéraux font l'objet d'un double usage : tantôt simultanément et tantôt alternativement appréhendés en tant que scènes sur lesquelles les différentes pratiques sont livrées à tous, ils sont également considérés en tant que coulisses au sein desquelles les conduites peuvent être camouflées et réservées à un petit nombre d'élus.

11 Travaillant à donner une certaine expression de lui-même, le détenu s'expose à la large gamme d'impressions que sa mise en scène est susceptible de produire auprès d'autrui. À l'intérieur de l'EPM, les jeunes prisonniers doivent ainsi composer avec une ambivalence fondamentale : d'une part, se faire bien voir de l'institution en respectant l'économie morale de l'établissement fondée sur la responsabilisation et la culpabilisation, cette *discipline des sentiments* propre à la justice des mineurs (Roux, 2012) ; d'autre part, se plier aux mécaniques de la négociation relevant des écarts entre le droit, l'infra-droit et le non-droit. Le tout s'inscrit à l'intérieur de modes de sociabilité fondés sur la valorisation des *conduites exemplaires masculines* adoptées par les jeunes détenus (Lepoutre, 2001, 348), certaines étant tolérées et partagées par les membres du personnel, d'autres, identifiées comme dissidentes, demandant à être camouflées. À ce dernier titre, l'intérêt que portent les adolescents détenus aux conditions d'expression de la masculinité en lien avec le respect, l'honneur et une certaine logique guerrière (Sauvadet, 2006), constitue un trait de socialisation que l'on retrouve chez une partie des jeunes des cités populaires. La place de la virilité dans l'univers de ces adolescents, avec la valorisation de compétences associées aux *embrouilles* physiques (ne pas se dérober devant la perspective d'une bagarre, savoir encaisser les coups et être en capacité d'en donner), aux joutes verbales (disposer de l'habileté à répondre du *tac au tac* aux insultes) ainsi qu'à la volonté de se conformer à certaines règles morales telles que l'adhésion à la loi du silence (Mohammed, 2009, 2011), atteste l'emprise d'une socialisation populaire imprégnée d'une *culture des rues* (Lepoutre, 2001, 27).

12 Les jeunes détenus de l'EPM sont, pour une grande part, issus des quartiers de relégation sociale de deux métropoles voisines. Une majorité d'entre eux sont issus de milieux fortement précarisés et leurs parents disposent de faibles ressources économiques. Sans emploi ou appartenant au monde des ouvriers déqualifiés, la plupart de leurs familles sont *socialement disqualifiées* et confrontées à *l'insécurité sociale* (Paugam, 1991 ; Castel, 2003). Cette vulnérabilité des conditions d'existence, premier indicateur de leur appartenance aux classes

populaires (Schwartz, 2011), se traduit par une dépossession de tout un ensemble d'attributs de la culture dominante. De même, la majeure partie des détenus est tenue à l'écart des grandes instances de socialisation, en particulier de l'école. Ils subissent une déscolarisation précoce – un grand nombre d'adolescents incarcérés n'entrent pas au collège – qui provoque l'émergence d'une forme de *séparation culturelle* (Schwartz, 2011, 18) vis-à-vis des normes socialement acceptées, alors accrue par une adhésion à la culture des rues. Bien que l'on note une acclimatation pouvant aller jusqu'à une forme de conformisme vis-à-vis de certains éléments de la culture dominante, il est indéniable que les détenus cherchent à s'en distinguer activement. Ils font la démonstration quotidienne, par l'expression du verbe, de la gestuelle ainsi que par le partage de préoccupations communes, de ce qui les en sépare. Certains espaces carcéraux constituent alors de réelles *annexes de la cité* (Le Caisne, 2008, 9) au sein desquelles la culture des rues et les activités délinquantes participent à la mise en scène de soi. La *violence cultivée* et l'ensemble des conduites transgressives y sont codifiés, mis en forme et considérés comme autant de prouesses (Lepoutre, 2001, 24). Elles agissent en tant que *conventions de sens garantissant que les membres du groupe lient les mêmes référents aux signes perçus* (Quéré, 1989, 58), provoquent admiration et fascination et génèrent la reconnaissance des détenus pour ceux qui en ont la maîtrise.

- 13 Arbitrant au mieux entre les contraires, le détenu tente ainsi de construire, au quotidien, des espaces et des temps, aussi fugaces et fragiles soient-ils, au sein desquels les entraves de la situation devenues moins prégnantes, il est en mesure de répondre aux multiples exigences des autres prisonniers et des personnels de l'Administration pénitentiaire et de la Protection judiciaire de la jeunesse dont les attentes oscillent entre intérêts analogues et souhaits contradictoires. La posture biface fait donc fonction de ressource de médiation permettant d'articuler une pluralité d'attitudes et d'actions susceptibles de ménager, de contenter, voire de satisfaire la grande hétérogénéité des injonctions adressées aux détenus. La posture suppose la maîtrise d'un double discours permettant d'alterner allégeance et connivence de telle façon que ce balancement perpétuel offre l'opportunité aux détenus de mener à bien leurs activités sans risquer de s'exposer au discrédit, que celui-ci soit le fait des autres prisonniers ou des personnels de la détention. Le stratagème est susceptible de présenter une certaine efficacité si le détenu parvient à laisser supposer que, se rapprochant des normes et des valeurs de l'institution jusqu'à feindre d'y adhérer pleinement, il donne conjointement des gages à ses codétenus par lesquels il atteste ne pas s'affranchir totalement des codes régissant leurs interactions.

II - Pour une scénographie de l'ordre carcéral

- 14 Provoquant la valorisation par le groupe des détenus, tout en évitant l'opposition frontale aux différents personnels et au règlement de l'institution, la posture biface procède des conduites carcérales organisant une grande part de la vie à l'intérieur de l'EPM. Cette économie des registres de comportements adolescents adoptés *intra muros* recouvre une multiplicité de déclinaisons selon les dispositions des jeunes détenus, le tout articulé aux différentes situations spatio-temporelles présentes en détention. Les adolescents recourent à un appareillage symbolique complexe de représentations dont l'accentuation des principaux traits mobilisés en scène permet de dégager les quatre façades idéalisées suivantes : la *grosse bite*, le *bon détenu*, le *business man* et la *victime*². Inégalement dotés en ressources pour mener à bien leurs conduites et appréhendés en tant qu'acteurs non réductibles à une formule génératrice de comportements et d'attitudes, les adolescents sont, potentiellement, en mesure de passer d'une façade à l'autre et de jouer avec les différents signes renvoyant aux quatre façades idéal-typiques. Les combinaisons sont donc multiples et n'occasionnent, à aucun moment, la construction de personnages aux allures immuablement figées dans un rôle. Les façades présentées à autrui varient ainsi selon les protagonistes présents et l'agencement spatial de la scène. Leurs effets sur les interactions et les réactions qu'elles suscitent chez les observateurs sont également variables. Elles sont, par ailleurs, marquées par des limites : certaines ne parviennent pas à convaincre ou sont abandonnées car elles demandent des efforts et un coût trop importants, d'autres échouent d'emblée. L'ensemble renvoie à un même objectif

poursuivi par les jeunes détenus : livrer, par tous les moyens, une impression idéalisée d'eux-mêmes aux différents publics présents en détention.

1) La « grosse bite »

- 15 L'affirmation caricaturale de l'appartenance de genre que nous désignons par les termes de *surcodage sexué* (Solini, Neyrand, Basson, 2011) est l'une de ces façades. En effet, les temps collectifs rendus obligatoires au sein de l'EPM offrent aux détenus masculins de nombreuses opportunités d'instrumentaliser leur corps dans l'objectif de porter leur identité sexuée en spectacle. Les jeunes prisonniers exposent ainsi aux yeux d'autrui leurs conduites viriles en accord avec leur sexe biologique afin de susciter la reconnaissance du groupe de pairs. Le mode de sociabilité agonistique, hérité de l'importation d'une culture délinquante en détention, définit la violence verbale et physique incarnée dans la façade de la *grosse bite* (dite également du *bonhomme*) comme un marqueur essentiel de respectabilité. C'est ainsi que, durant un footing organisé dans la cour centrale, nous assistons à la scène suivante.

Courant à allure très lente, Ahmed interpelle Vincent qui observe le déroulement de l'activité depuis la fenêtre de sa cellule située au rez-de-chaussée et donnant directement sur l'espace central de la prison.

« Ahmed, en criant : *Oh, fils de pute, viens là !*

Vincent, en criant également : *Bah, ta gueule !*

Ahmed : *Viens là, j't'dis, que j'te la mette un peu !*

Vincent : *Bah, fils de pute !*

Ahmed crie de plus en plus fort au fur et à mesure qu'il s'éloigne de la fenêtre de Vincent : *Oh, quand tu viens, j'veis sortir ma grosse bite pour t'enculer, sale fils de pute ! Sale pédé, va !* ».

Les deux détenus continuent à s'insulter en criant. Les injures intéressent les autres détenus restés en cellule. Certains adolescents, positionnés en salle de musculation et au gymnase, observent la scène, rigolent et tapent avec leurs poings sur les fenêtres qui sont également orientées en direction de la cour centrale.

Durant le tour de marche, Ahmed s'arrête devant la fenêtre de Vincent. Vincent tente de l'asperger avec du dentifrice. Ahmed enjambe alors les buissons situés devant le bâtiment, attrape le bras de Vincent et le tire contre les barreaux de la fenêtre en l'insultant : *Oh, fils de pute, fais pas ça !* Vincent parvient à se dégager. Ahmed tourne le dos à la fenêtre durant quelques secondes. Vincent en profite pour lui jeter du dentifrice dans le dos et lui cracher dessus.

Derrière une fenêtre teintée, le capitaine observe l'altercation depuis le poste central d'informations qui regroupe l'ensemble du dispositif de surveillance de l'établissement et intervient au *talkie-walkie* : *Tout l'monde en cellule*. Une surveillante vient alors chercher Ahmed et le saisit par le bras afin de le reconduire en cellule. Ahmed se laisse raccompagner et se retourne à plusieurs reprises vers la fenêtre de Vincent pour l'insulter. D'innombrables cris et moqueries sont alors proférés par les autres détenus.

Ahmed : *Oh, fils de pute. J'veis t'enculer, sale pédé ! J'veis t'dégommer !*

Vincent, tapant sur les barreaux : *Tu fais la grosse bite à cause des barreaux là. Mais on va voir, on va voir.*

Ahmed libère son bras maintenu par la surveillante et revient en direction de la fenêtre de Vincent en le pointant du doigt et en criant : *Oh, j'veis t'enculer, sale fils ! J'suis une grosse bite, moi ! Tu vas voir, sale junky, sale fou, va !*

Vincent : *Tu fais l'beau, parc'que t'es protégé là, mais viens en face ! Viens !*

- 16 Le temps consacré à la course à pied est ainsi réapproprié par Ahmed qui profite de l'activité collective pour interpeller Vincent et débiter l'altercation. Large espace ouvert soumis à tous les regards, la cour centrale octroie à l'adolescent agresseur l'opportunité de lancer des invectives à haute voix. Le lieu est opportun pour qui entend faire valoir certaines conduites telles que parler fort, marcher en roulant des épaules, ne pas baisser le regard et s'éprouver en insultant, en intimidant ou en recourant à la force physique. Dans le cas présent, il s'agit pour les deux adolescents de surenchérir l'un envers l'autre en criant de plus en plus fort et en répondant *du tac au tac*, selon l'expression dont usent volontiers les détenus. À cet égard, l'*agora* que constitue la cour centrale fonctionne comme une arène permettant aux adolescents de mettre en scène le verbe, la façon de parler ainsi que la gestuelle comme autant d'indicateurs de virilité. En lien avec l'honneur et la réputation, cette posture est non discutée et indiscutable au sein des groupes de prisonniers. La façade ainsi exposée à la vue de tous vise à obtenir une forme d'approbation par le groupe de pairs et marquer une atteinte, relative, au règlement de l'EPM. La composition du public semble être pour beaucoup dans

cette volonté d'exprimer le large éventail de signes attachés au masque de la *grosse bite*. Essentiellement constitué de codétenus qui réagissent à la scène et y prennent part depuis les gradins que constituent les différents espaces orientés en direction de la cour centrale, le public exhorte les adolescents à s'engager dans une surenchère de conduites considérées comme viriles. Toutefois, la sémantique produite par Ahmed ne va pas jusqu'à défier le capitaine et la surveillante qui entendent mettre fin à l'altercation. L'adolescent s'applique à maintenir un rôle censé satisfaire aux exigences des jeunes spectateurs de la scène tout en veillant à ne pas outrepasser un certain niveau de dissidence et risquer les graves sanctions susceptibles d'arriver au cas où se produirait une agression à l'égard du personnel entravant sa volonté d'en découdre.

2) Le « bon détenu »

- 17 La deuxième façade met en lumière la posture du « *bon détenu* » par laquelle l'adolescent cherche à *se faire bien voir* afin d'obtenir certains avantages, gratifications et récompenses. Il s'agit de livrer, ostensiblement ou confidentiellement, suffisamment de gages de bonne conduite aux professionnels de l'établissement de telle façon que, selon une logique de dons/contre-dons, il obtienne en retour une amélioration sensible de ses conditions de détention. Toutefois, cette façade est particulièrement difficile à tenir dans la mesure où celui qui en joue doit, conjointement, veiller à conserver sa place au sein du groupe de détenus, espace à l'intérieur duquel dominant le mode de sociabilité agonistique et l'expression de certaines conduites transgressives. C'est ainsi qu'à l'issue d'un premier entretien livrant certains aspects des coulisses de la prison, Yassine nous somme de tenir l'enregistrement éloigné des personnels de surveillance afin qu'ils ne puissent pas en disposer : *Tu vas faire, tu vas tout faire pour la mettre dans ta poche, la cassette. Tu vas sortir et tu vas la poser dehors, en dehors d'ici ! Puisqu'après moi, ils vont venir me péter les couilles, les SS [selon la façon dont les détenus désignent les surveillants de l'EPM]. Après, s'ils entendent ça [il hausse la voix], ça y'est, c'est foutu pour moi ! J'risque d'avoir des problèmes ! J'risque de devoir faire des trucs que j'ai pas envie de faire. Tu vois... pour reprendre ma place et me mettre bien avec eux. 'tention, cette cassette, j'veux pas qu'elle reste ici, Wallah !*
- 18 C'est que son implication dans plusieurs lynchages ainsi que sa responsabilité dans l'entrée et la circulation de substances interdites entre les murs (tabac, shit et autres drogues) le positionnent dans une situation plus que délicate vis-à-vis du règlement et contredisent ouvertement son respect affiché des convenances et des usages légitimés par l'institution. Dès lors, si ses propos venaient à être écoutés par les personnels de la prison, il serait dans l'obligation de faire le nécessaire, et un peu plus, afin de se mettre bien avec eux, c'est-à-dire affirmer sa conformité au monde carcéral en surjouant la posture du bon détenu. L'adolescent expose ainsi la tension problématique sur laquelle repose cette façade : les conduites susceptibles de provoquer l'admiration et la reconnaissance à l'intérieur du groupe de pairs sont, pour partie, celles qui sont identifiées comme déviantes par les professionnels de la détention. Yassine explique que le dévoilement des actions dont il fait mention lors de l'entretien supposerait qu'il se rédime vis-à-vis des personnels tout en risquant de s'attirer la défaveur de ses pairs.
- 19 Aussi, plutôt que tenter d'arbitrer continuellement entre un appareillage symbolique relevant du conformisme attendu par l'EPM et une sémantique en adéquation avec ce que les détenus attendent, plusieurs jeunes décident, dans certaines situations, de recourir à une déclaration publique de conduites dissidentes et, par-là même, rendent l'infrapolitique visible par l'institution. Ils prennent alors le risque de s'exposer directement, à moins que cette déclaration fasse l'objet d'une forme de travestissement. C'est ainsi que, maniant humour et parodie, trois jeunes détenus (Mohamed, Abdel et Vincent ; déjà évoqué au sujet de la façade précédente, on constate que ce dernier a la faculté de varier les façades adoptées) parviennent, à l'occasion d'un repas pris en commun avec un surveillant et une éducatrice, à faire entendre et tolérer, si ce n'est admettre, des manquements au règlement consistant, dans leur cas, à agresser physiquement un codétenu (Michael) et à reconnaître la possession, le trafic et le vol de *shit* (autrement nommé ici *le machin*) au sein de l'établissement. Développant la *tirade*

des -ing qui suit, ils habillent leurs propos d'un artifice les autorisant, d'une part, à se croire dédouanés de devoir rendre des comptes sur leurs agissements et, d'autre part, à proférer, sans craindre de sanctions, insultes, intimidations et menaces directes à l'endroit du personnel féminin de détention.

Mohamed : *Michael-ing, il a pris cher-ing !*

Vincent : *Il a souffler'-ing quand on l'a tap'-ing. Il a souffl'-ing comme un gros por'-ing.*

Mohamed : *Il avait mal-ing ce gros ta'-ing.*

Vincent, s'adressant à Mohamed : *Oh, c'est toi-ing qu'a pris le mach'-ing dans sa poch'-ing ?*

Abdel, fixant l'éducatrice : *Attention-ing, y'a des balanc'-ing ici les gars-ing. Faites pas les grosses bit'-ing sinon vous aller morfl'-ing.*

Mohamed : *Ma, faut faire gaff'-ing ! Y'a des put'-ing par ic'-ing !*

Abdel : *Attention, elle est pas de notre côté-ing. Attention, ici y'a des gens qui veulent nous emmerd'-ing.*

Vincent : *On va la gdab-ing ! [l'attraper]*

Mohamed : *Si elle balanc'-ing, on la gdab-ing !*

Vincent : *On va la séquestr'-ing !*

Abdel : *Faut pas qu'elle cherche tro'-ing !*

Vincent, s'adressant à l'éducatrice : *Attention-ing. On va te gdab-ing !*

- 20 Singeant les cours d'anglais qui leur sont dispensés, les détenus utilisent le procédé des terminaisons en *-ing* comme un *leitmotiv* qui vient rythmer leurs échanges courts et vifs et qui leur permet de revendiquer le recours à des conduites interdites sans aller jusqu'à franchir la limite de ce qui pourrait être entendu comme une prise de pouvoir des dominés sur les dominants. Profitant de l'intimité relative du moment, ils introduisent le personnel d'encadrement dans la confiance qu'entretient une certaine connivence. Ce qui ne les empêche pas, dans le même temps, de les menacer ouvertement, le code employé permettant, en retour, à l'éducatrice et au surveillant de minimiser la portée du chantage et de se ménager, du même coup, une porte de sortie évitant le conflit sans pour autant perdre la face. Censés ne pas comprendre ce qui se dit, les deux membres du personnel de détention ne relèvent pas la teneur des propos et se gardent de réagir. Le stratagème utilisé est alors considéré comme doté d'une certaine efficacité car il permet de mettre en scène des pratiques déviantes valorisées par le groupe des détenus tout en produisant les conditions qui libèrent les professionnels de la détention de l'obligation d'engager une procédure disciplinaire contraignante et coûteuse.

3) Le « business man »

- 21 Visant à générer les conditions favorables à l'échange de produits licites ou illicites, la façade du *business man* rend compte du *faire affaire*. Dès lors qu'elle est exposée, la capitalisation des biens de marque ou interdits, à l'intérieur d'un environnement fondé sur la privation, suscite la reconnaissance des pairs. Faire valoir la possession de l'ensemble de ces biens en les montrant aux membres du groupe permet à son détenteur d'afficher des signes ostentatoires de richesse, indiquant par là son habileté à s'intégrer au sein des réseaux d'échanges afin d'en soutirer des avantages substantiels. Pour ce faire, le détenu élabore des stratégies d'intervention dans et sur les espaces ouverts de l'EPM afin d'y provoquer l'apparition, le plus souvent fugace et fragile, d'opportunités de dissimulation propices à la réalisation de pratiques valorisées par le groupe de pairs et prohibées par l'institution. Utiliser les propriétés de visibilité des espaces ouverts, tout en limitant l'intrusion des regards extérieurs aux seuls détenus permet, par exemple, d'échanger des substances interdites telles que le tabac ou le *shit*. C'est ainsi qu'à la mi-temps d'un match de rugby disputé dans la cour centrale, Fahd et Samir reviennent des toilettes et regagnent le terrain de jeu où se trouve l'ensemble des participants (Solini, Basson, 2012a). Samir tourne alors la tête vers Fahd : *C'est bon !* Fahd, sans le regarder, lui répond à voix basse : *Laisse, laisse. J'irai 'taleur*. Fahd s'éloigne alors de Samir en trotinant vers le centre du terrain. Dans le même temps, Samir frappe vivement dans le ballon de manière à ce qu'il quitte l'espace du jeu et achève sa course entre une rangée de buissons et un mur de la détention. Fahd court alors le chercher et, dos aux surveillants, ramasse le ballon ainsi que le *shit* déposé par Samir juste avant l'opération. Revenant rapidement sur le terrain, le ballon sous le bras et le *shit* au creux de la main, il passe à côté d'un autre détenu qui s'adresse à lui avec le sourire : *T'as la technique toi !* Il fait semblant de l'ignorer.

22 L'usage qui est fait ici du bâti atteste que la cour centrale, considérée comme un lieu privilégié de représentations, peut produire des espaces dissimulés. La manière dont Fahd occupe l'allée, devant le mur de la détention, lui permet de limiter la visibilité d'un espace autorisant habituellement l'intrusion des regards. En d'autres termes, il parvient, en quelques secondes, à construire un espace de coulisses au sein d'une région antérieure. En se servant de l'intervalle existant entre les arbustes et le mur, il articule les propriétés d'un espace fermé, camouflant ainsi sa pratique aux représentants de l'institution, et la visibilité de l'espace ouvert, révélant à ses codétenus l'habileté dont il fait preuve pour mener son action à bien. Ce qui lui vaut d'ailleurs une forme de reconnaissance immédiate par le groupe de pairs. Les marques de déférence exprimées en réponse à l'exposition de la façade du *business man* attestent par ailleurs le rapport étroit existant entre trafic, travail et image de soi. Loin d'être seulement l'indication d'une habileté à se jouer de l'institution, la sémantique du *faire affaire* renvoie pour la plupart des jeunes de l'EPM à des compétences apprises et éprouvées hors les murs. L'impression produite par cette famille de conduites dépasse alors le seul cadre de l'incarcération et les acteurs qui en usent revendiquent une conception du métier de trafiquant, et par suite un symbole du moi. Les actions relatives à l'entrée, la récupération, la distribution ou encore le troc de substances interdites font l'objet d'une mise en récit censée proposer au public une conception du *faire affaire* en tant que métier constituant *l'une des composantes les plus importantes de l'identité sociale* [dans la mesure où] *le discours sur le travail englobe des jugements en termes de valeurs et de prestiges* (Hughes, 1996, 76). Néanmoins, l'inscription dans le *faire affaire* carcéral engage inmanquablement les détenus dans des rapports de force, certains ne parvenant pas à en maîtriser les effets. Dès lors que l'échange est à leur désavantage, ou que le troc prend la forme d'un *racket*, une poignée d'adolescents s'exposent au risque de devenir des *grossistes*, des *mules* ou encore des *corrompus*.

4) La « victime »

23 Enfin, les *victimes* endossent la quatrième façade ayant cours au sein de l'EPM : elle comprend une poignée d'adolescents auteurs d'actes particulièrement discriminants en prison tels que le viol, l'inceste et autres *actes crasseux*, selon l'expression utilisée par les détenus. La construction de cette façade résulte de l'évaluation par les pairs de l'acte commis, selon une échelle allant du plus moral ou moins moral, de la manière dont il est présenté, puis mis en récit, ainsi que de l'appréciation des conduites quotidiennes menées en détention³. De ce point de vue, si les trois façades précédentes sont recherchées par les mineurs incarcérés pour la reconnaissance qu'elles peuvent susciter parmi tous les membres de l'EPM, celle de la *victime* est imputée de façon potentiellement rétrospective et imposée à certains mineurs sans qu'ils aient la possibilité réelle de s'en démarquer. Subie plutôt que choisie, cette façade a valeur de permanence. Cherchant à passer inaperçus, les adolescents concernés tentent alors de se soustraire au dispositif d'activités collectives afin de limiter les périodes d'exposition à l'intérieur des groupes. Ils s'inscrivent ainsi dans des attitudes d'évitement, refusent de participer à certains temps collectifs et visent à échapper à l'imputation d'une « identité sociale virtuelle » (Goffman, 1975, 12) négative cloisonnant leurs actions au rôle qui leur est attribué.

24 Se soustraire à la scène afin de mieux se réfugier au sein d'une région postérieure devient une nécessité dès lors que les espaces collectifs se transforment, pour certains de ces adolescents, en zones autorisant leurs agressions. À cet égard, leur mise en retrait est parfois facilitée par l'institution qui entend protéger ces *parias* de la détention. Alexandre, incarcéré depuis sept mois à l'EPM après avoir commis une agression sexuelle sur un garçon âgé de sept ans, témoigne subir de nombreuses attaques de la part de ses codétenus :

tout l'monde qui posait des questions. Ça m'énervait ! Toujours qui cherche les autres ! C'est toujours des rapports de violence, tout ça ! Au début, j'suis arrivé en sport et tout l'monde qui essayait de taper les autres, d'mettre des coups en douce. J'ai laissé passer. Après, c'était encore plus difficile, après. J'étais repéré, comme ils disent tous là. Après, ils m'insultaient, m'crachaient d'sus. Dès que les surveillants ils avaient l'dos tourné, et encore des fois même pas, ils étaient tous à m'donner un p'tit coup, à m'cracher d'sus, tout ça quoi. C'est toujours pareil. Ça commence par des insultes : « pointeur, la pointe, sale tapette... ». Soit y te font des croches-pattes, soit y te donnent un coup, voilà quoi. Quand on sort, quand on va en activités, quand on a les temps

de pause où y'a pas souvent les surveillants qui regardent. La dernière fois par exemple, j'étais avec eux, y'avait du monde pourtant, y'avait Jordy qui commence à m'mettre des coups de poing dans l'ventre. Là, j'ai rien dit. Mais voilà, c'est un peu saoulant ! Pourtant, j'avais rien fait de mal. J'étais dans mon coin, je parlais à personne. Voilà. C'est comme ça... J'laisse passer. J'dis rien. J'tape pas, moi. C'est pas mon truc.

25 Avantagé par sa corpulence et sa grande taille, Alexandre explique pourtant faire l'objet de violences régulières, parfois réalisées dans le dos des surveillants, à d'autres moments sans que les agresseurs se préoccupent de dissimuler leurs actions. Le fait de taire son crime, c'est-à-dire renoncer à répondre aux invectives le concernant, refuser de l'assumer et de le revendiquer, et démissionner face aux attaques régulières des autres détenus, constitue une sémantique alimentant l'expression du stigmate. La posture résignée d'Alexandre traduit ainsi une forme de passivité à l'égard des violences subies, nourrissant en retour la déconsidération dont il fait l'objet. En opposition à la façade de la *grosse bite* ou du *bonhomme*, les détenus le qualifient régulièrement de *tapette* dont les conduites ne sont pas conformes aux normes de virilité défendues par le groupe et pour lesquelles l'insulte demande réparation : dès lors que l'on subit une offense, l'altercation physique est incontournable pour conserver le respect de ses pairs. C'est ainsi que, malmené par les autres détenus, Alexandre cherche à éviter leur rencontre en se soustrayant dès que possible au programme d'activités. Cette stratégie semble en partie relayée par l'institution qui tente d'isoler le jeune dont la simple présence en activités provoque des violences, obligeant les personnels à des interventions systématiques. La structure se charge notamment de le tenir éloigné des activités sportives.

26 Dans un espace se prêtant particulièrement à la démonstration de la virilité, les conduites des jeunes détenus *en sport* sont essentiellement tournées vers la mise en scène d'une masculinité outrée prenant forme dans une redéfinition des règles qui régissent la pratique. Les modes de sociabilité observés promeuvent l'expression du courage, de la rudesse, de la propension à s'engager dans des agressions physiques et verbales et, à l'inverse, fustigent les marques de faiblesse ou de lâcheté. De ce point de vue, incarnant les valeurs que le groupe condamne, la figure du violeur est portée en horreur (Le Caisne, 2000). Les façades guerrières sont ainsi à l'œuvre en football et en musculation par exemple, les détenus trouvant dans l'attaque répétée du *pointeur*, un faire-valoir attestant la réprobation violente de l'image non virile imputée à l'auteur d'agressions sexuelles. Soumis à un tel traitement, Alexandre trouve, avec l'appui de l'institution, le moyen de passer outre cette contrainte impliquant de se rendre quotidiennement en sport. Deux réunions sont nécessaires, auxquelles prennent part le capitaine, les lieutenants, les moniteurs de sport et certains surveillants de l'Administration pénitentiaire, les chefs de service éducatif et plusieurs éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse ainsi que le médecin et la psychologue, pour arrêter une décision concernant ce jeune détenu. Une dispense sportive accordée par le médecin de l'EPM apparaît alors comme le procédé adéquat permettant de le maintenir à distance de la pratique sportive. Il y est fait mention d'une fragilité, située au niveau des tendons du genou, sans doute liée à la pratique intensive du rugby. Toutefois, si cette manœuvre éloigne pour un temps Alexandre du gymnase ou de la salle de musculation, elle accentue le discrédit que les autres détenus nourrissent à son endroit : la dispense sportive est considérée comme un signe de défection et une marque de lâcheté venant s'ajouter à la liste déjà longue des griefs retenus contre lui.

27 Mais l'activité sportive n'est pas l'unique occasion des agressions. L'unité de vie dans laquelle loge Alexandre constitue également un endroit où se joue l'étiquette. Sa cellule, comme celles occupées par les autres détenus, est incluse au sein d'un bâtiment de petite taille adossé au mur d'enceinte et organisé autour d'une petite cour intérieure nommée *patio*, les fenêtres des cellules donnant sur la cour centrale de l'EPM. Les jeunes regroupés dans ces différents espaces disposent d'une salle à manger et d'une salle de détente intégrant équipement vidéo, fauteuils et *baby-foot*. Les moments de détente durant lesquels les détenus restent entre eux, discutent, regardent la télévision, jouent au *baby-foot*, aux cartes ou aux dames, en présence d'un surveillant et un éducateur laissent ainsi place à de nombreuses situations de violences verbales et physiques. Mathieu, surveillant dans cette unité de vie, insiste ainsi sur la difficulté à « *tenir le collectif* en présence d'Alexandre : *il suffit qu'il rentre*

dans la pièce pour que les autres jeunes l'agressent tout l'temps, comme ça, sans raison. C'est intenable. On est tout l'temps obligé d'faire la police, tout l'temps ! Une commission pluridisciplinaire hebdomadaire se tient dans l'unité de vie d'Alexandre, comme dans chacune des sept unités de vie que compte l'établissement. Elle a pour objectif, d'une part, de faire le point sur le fonctionnement de l'unité et, d'autre part, d'analyser la situation individuelle de chacun des mineurs qui s'y trouve placé. Les personnels attachés à l'unité de vie ainsi que les membres de l'équipe pluridisciplinaire (enseignant, lieutenant ou capitaine de détention, chef de service éducatif, moniteur de sport, psychologue, infirmière) sont ainsi en charge de l'examen du *projet de sortir*, de la situation judiciaire et pénitentiaire, de la santé, du comportement en détention et de l'état des liens avec la famille des différents jeunes. Le bilan réalisé oriente ensuite le maintien du mineur dans son unité de vie ou son transfert vers une autre. Dans le cas d'Alexandre, les personnels, surveillants et éducateurs attachés à son unité de vie demandent à ce qu'il change d'unité et soit placé dans l'*unité de confiance*. En effet, chaque unité de vie, et par extension chaque cellule qui la compose, est soumise à un régime distinct. Ainsi, l'unité de vie 1 fonctionne-t-elle selon un *régime de contrôle* : l'interruption du temps collectif intervient à dix-neuf heures et le dîner est pris en cellule. Pour leur part, les adolescents retenus dans l'unité de vie 4 ne disposent d'aucun temps partagé. À l'inverse, soumises au régime commun, les unités de vie 2 (celle d'Alexandre) et 3 proposent un quotidien carcéral principalement vécu hors de la cellule. Le *régime de responsabilité* associé à l'unité de vie 5 (celle destinée à accueillir Alexandre) et le régime particulier dont dépend l'unité de vie dite des *arrivants* sont du même ordre. Enfin, l'unité de vie *filles* est susceptible d'adopter l'ensemble des régimes, chaque adolescente pouvant être soumise à un régime de détention distinct.

28 Concernant Alexandre, il est convenu que *le climat de la 2* lui est préjudiciable compte tenu des débordements provoqués par sa seule présence. Léonard, lieutenant de l'Administration pénitentiaire, souscrit à l'avis de la commission pluridisciplinaire et estime que *le jeune doit être placé en protection à la 5*. Il ajoute que *l'environnement de la 5 serait bon pour lui car le profil des jeunes de la 5 devrait permettre un bon accueil d'Alexandre*. Envisagés comme un groupe relativement homogène, *les jeunes de la 5* ont, comme Alexandre, fait l'objet de violences suite à la découverte de leurs actes par le reste de la détention et ont dû composer avec une forme de résignation face aux nombreuses agressions subies. Par ailleurs, ils sont qualifiés par les surveillants et les éducateurs de l'unité d'*agréables* et de *respectueux*. Ils semblent être *engagés dans un projet de réinsertion sérieux*, adoptent un *bon comportement avec l'adulte* et *font preuve d'autonomie*. L'unité de vie 5 est, par conséquent, entendue par bon nombre des personnels de l'EPM comme un espace pacifié, tenu à l'écart d'une grande partie de la violence ayant cours dans le reste de la détention. Toutefois, les détenus la considèrent autrement. Pourtant dotée d'une console de jeux-vidéo, d'un ordinateur et d'une imprimante mis à disposition dans le séjour ainsi que d'un barbecue situé dans le patio, la plupart des jeunes ne souhaitent pas s'y rendre. Agissant comme une protection assurée par l'institution, l'isolement que permet cette unité de vie provoque la stigmatisation des adolescents qui y sont placés. Cette dernière est ainsi régulièrement qualifiée d'*unité des victimes*.

III - Ne plus être une guerrière : la place des filles dans le jeu de scène

29 Au nombre maximum de quatre, les filles incarcérées à l'EPM sont régulièrement fondues au milieu des groupes de garçons et ainsi confrontées, aux yeux de tous, à une nette domination masculine. Elles tiennent la réplique face aux attitudes masculines, voire singulièrement machistes, qui donnent lieu, particulièrement lors des pratiques sportives, à la naissance d'une *camaraderie virile* (Wacquant, 2002, 69) entre les jeunes détenus et certains membres du personnel. Les garçons y partagent un penchant commun pour l'exercice de l'effort et l'épreuve suscitée par la douleur physique, le tout ponctué par des railleries exprimées parfois à l'endroit des filles présentes, des regards complices et des tapes affectueuses réalisées dans le dos, sur le haut du crâne, l'épaule ou la main. À l'EPM, certaines filles en viennent à reléguer en coulisses les signes ostentatoires de leur accointance au genre masculin, l'expression d'une

socialisation inversée (Mennesson, 2004) leur valant de multiples réactions négatives de la part des détenus et des professionnels. L'image de la *crapuleuse* (Rubi, 2005) associée à un certain nombre de délits, voire de crimes, doit être rapidement masquée et supplantée par une façade située aux antipodes de celle de *la grosse bite*, façade dont certaines filles se voient affublées dès leur entrée en détention. Si cette façade constitue une marque de reconnaissance pour les garçons qui parviennent à la porter, elle est à l'initiative d'une contradiction de genre pour les filles qui entendent la revendiquer.

30 Ainsi en va-t-il de Sabine. Cette dernière ne doit pas son identification en tant que *bonhomme* à son comportement mais au crime qui a entraîné son incarcération. Son jeune âge (treize ans), sa petite taille, ses cheveux longs souvent noués en queue de cheval, sa voix fluette ainsi que son phrasé – Sabine est rarement vulgaire et parle peu et lentement – ne livrent pas cette image de “*grandes gueules*” [de] *ces filles “qui s’la racontent”, “qui font leurs macs” ou “leurs belles... leur loi” et “dont on s’méfie”* (Rubi, 2005, 147). À l'inverse, son attitude a plutôt tendance à renforcer une étiquette proche de celle de la petite fille ou de la petite sœur éloignée des valeurs de virilité et qu'il convient de protéger de l'univers carcéral. Privée de liberté pour avoir poignardé une personne de son entourage à de multiples reprises, la mise en récit de l'acte perpétré par Sabine et sa propagation au sein de la détention – le crime semble gagner en férocité chaque fois qu'il est relaté – transcendent cependant les impressions du *self* livrées par la jeune adolescente. Wallid, un détenu âgé de quinze ans, exprime sa réticence à partager une activité sportive avec elle :

Ma, t'es ouf ! Du sport, là, avec elle, là. La vie d'ma mère, t'es ouf ! Ma, tu sais pourquoi elle est là ? Oh, elle a planté son gadjo. Trente-cinq coups de couteau ! Oh, oh, là, même un gars, il fait pas ça. Oh, c'est pas une fille. La vie d'ma mère, c'est pas une fille ! Ma, t'es un ouf, toi ! Oh, la vie d'ma mère, moi j'l'approche pas. Oh, j'la veux pas à côté. C'est pas une fille, ça. C'est un bonhomme. La vie d'ma mère, c'est un bonhomme !

31 L'exagération du *t'as fait quoi ?* (Le Caisne, 2008, 98), notamment provoqué par la dissémination non spécifique de l'information sur l'acte, entretient l'identité masculine imputée à Sabine. La gravité du crime et la violence des faits, amplifiées par *le téléphone arabe de la détention* (pour reprendre les termes de la jeune détenue), font basculer Sabine dans le registre du masculin guerrier associé à une symbolique de la sauvagerie, de la dureté, de la froideur et de l'insensibilité. L'identité guerrière dont elle ne parvient pas à se départir pousse alors l'adolescente à s'inscrire dans un processus de féminisation outrée.

32 Le maquillage constitue ainsi le premier élément d'apparat sur lequel elle joue dans le but de mettre en scène une féminité jusqu'ici contrariée. Mais la cantine de la détention ne présentant pas les produits habituellement nécessaires à la construction de « l'apparence », Sabine, assistée par une autre détenue, dérobe plusieurs feutres et crayons de couleur durant *l'activité dessin*. Chacune dissimule une partie du butin sous ses vêtements et patiente jusqu'à la fin du cours pour ensuite se le partager durant « le mouvement » qui les ramène à leur cellule respective. *Ici, on a pas de krucs [trucs] pour se maquiller*, explique Sabine. *Il manque plein de choses. Alors on a pris ça pour essayer de se maquiller avec*. Cette pratique est accompagnée de lettres adressées à la directrice dans lesquelles plusieurs filles, dont Sabine, expriment leur mécontentement face à l'impossibilité de disposer de produits de beauté. À plusieurs reprises la jeune détenue milite, en compagnie des autres filles présentes, afin d'obtenir de quoi *ressembler à une fille*. Sonia, l'une des surveillantes en charge de l'unité de vie qui accueille les filles, et Tristan, éducateur au sein de la même unité, fournissent l'aide dont Sabine a besoin afin de rédiger les lettres de réclamation. Ils partagent ainsi un temps en dehors des activités programmées, lorsque Sabine est en cellule, avant ou après les repas, durant les moments de détente, particulièrement le soir, et travaillent avec elle sur les tournures de phrases, les fautes d'orthographe, les choses à évoquer ou au contraire à ne pas mentionner. À cette action s'ajoutent les propos tenus par la jeune fille qui expose régulièrement les difficultés qu'il y a à ne pas disposer de maquillage pour une adolescente de son âge. Les activités constituent les lieux privilégiés de revendication, Sabine les employant comme des scènes publiques sur lesquelles elle peut faire entendre sa voix. Durant les repas, à l'école ou encore en sport, parfois supportée par les autres filles, elle discute de son action avec tous les personnels de la

détention, leur demande leur avis et, lorsqu'ils ne sont pas en accord avec ses réclamations, milite en faveur de ses convictions.

33 Si Sonia et Tristan participent à l'action de Sabine, le capitaine, plusieurs lieutenants, premiers surveillants et surveillants mettent en avant le risque provoqué par l'usage du maquillage, susceptible d'occasionner la multiplication des manœuvres de séduction. Yannick, surveillant de détention, mentionne qu'autoriser le maquillage à l'EPM revient à *donner aux filles encore plus de trucs pour aguicher et foutre la merde avec les garçons*. Bien que partagée, l'institution décide, finalement, d'approuver l'usage du maquillage et ajoute à la liste de cantine certains produits conçus à cet effet. La direction de l'EPM décide ainsi d'aller contre la volonté émise par une partie du corps de l'Administration pénitentiaire pour répondre à un impératif plus important : inscrire les jeunes filles incarcérées dans une forme de conformité sexuée. Tout se passe comme si tenter de ramener les filles à leur sexe faciliterait leur intégration prochaine, faire-valoir de la prison pour adolescents. Plus, en cherchant ainsi à limiter l'expression d'une socialisation inversée, l'EPM entend mettre à distance les conduites masculines suscitées par certaines pratiques féminines jugées déviantes, telles que la violence et la vulgarité. Les jeunes détenues subissent ainsi l'injonction contradictoire consistant à *être une fille, mais pas trop*, selon l'expression de Richard, le capitaine de détention. Dissimuler les conduites renvoyant au registre du masculin viril ou du masculin guerrier, afin de s'accomplir dans la tenue de signes extérieurs et de comportements stéréotypés de soumission, de fragilité, de nonchalance, de calme et de séduction modérée, revient, au quotidien, à ne plus proférer d'injures, à ne plus répondre aux insultes et menaces perpétrées par les garçons. Il s'agit ainsi de faire figure de victime fragile et nonchalante et, au bout du compte, d'apparaître comme la bonne détenue respectant les règles d'une prison tenant pour acquis le *nouveau contrat de genre* prôné par la socialisation ayant majoritairement cours au sein de la classe moyenne cultivée. Plus généralement, les adolescents de l'EPM s'appliquent à incorporer les rôles sociaux normalisés, dévolus aux hommes et aux femmes, en accord avec leur propre sexe biologique.

34 Cependant, les premiers usages du maquillage en détention semblent confronter des avis divergents, certains membres du personnel jugeant immodérée la manière dont Sabine, et plusieurs autres filles, se fardent.

Marc, moniteur de sport, débute son mouvement en allant chercher Sabine et Sania. Les deux adolescentes sortent de leur unité de vie. Sabine est vêtue d'un *jean* assez large, de couleur bleue et d'un sous-pull à manches longues, rayé de couleur rose et marron. La jeune détenue porte de petites chaussures de ville marron foncé. Maquillés de manière prononcée, ses joues, son front et son nez sont couverts d'une très épaisse couche de fond de teint. La concentration du maquillage donne à la peau de Sabine un aspect orangé peu naturel. Par ailleurs, ses lèvres sont d'un rose extrêmement brillant et ses paupières fardées d'un noir très profond. Sania, pour sa part, porte un pantalon de survêtement blanc, un *tee-shirt* gris et un gilet noir. Elle est chaussée de petites chaussures de ville noires et maquillée à la façon de Sabine.

« Marc : *Oh, vous vous prenez pour Michael Jackson ou quoi ? Allez, vous rentrez et vous vous démaquillez !*

Sania : *Quoi ? Oh non !*

Sabine : *Oh, ça va, c'est bon.*

Marc : *Et c'est quoi ces tenues, là ? Non, mais vous allez pas faire un tour en ville, les filles.*

Sabine : *Oh, mais c'est bon. On peut encore s'habiller comme on veut, non ?*

Marc : *Non. Vous rentrez, vous enlevez ce maquillage et vous redescendez en tenue.*

Sania : *Non, c'est bon ».*

Marc appelle la surveillante de l'unité de vie afin qu'elle raccompagne Sabine et Sania en cellule. Les détenues ne viendront finalement pas « en sport ».

35 L'utilisation excessive de maquillage associée au choix d'une tenue de ville pour se rendre en sport constitue l'essentiel de la stratégie employée par la mineure incarcérée afin d'infléchir l'image masculine que la mise en récit de son acte contribue à produire. Mais en outrant son appartenance au genre féminin, Sabine se voit fréquemment sanctionnée par les personnels de l'EPM qui lui demandent de se démaquiller avant de venir « en activités » ou qui refusent de l'inscrire à des activités supplémentaires. Par ailleurs, des remarques lui sont faites par le personnel et des insultes sont proférées à son endroit par les garçons détenus qui la qualifient de *salope* ou de *pute qui fait l'trottoir* sans que les invectives soient nécessairement relevées.

Se maquiller, se coiffer et se vêtir pour *avoir l'air d'une fille bien*, selon les termes employés par l'adolescente, réside alors dans un apprentissage de la féminité que Sabine partage, progressivement, avec Edwige et Sonia, respectivement éducatrice et surveillante au sein de l'unité de vie réservée aux filles. À certaines occasions, ces dernières rejoignent en effet Sabine en cellule afin de la conseiller sur sa tenue, sa coiffure ou encore son maquillage. L'adolescente confie son évolution à ce sujet :

Ouais, plus naturel, j'sais pas, j'essaye. En fait, j'suis arrivée ici, j'savais pas trop les maquillages, tout ça, t'as vu. J'mettais du noir, ça faisait moche. Ça faisait hippie, j'sais pas, là. Maintenant, j'sais pas, j'essaye, tu vois, de mettre que un trait, tu vois, qui va être léger, pas qui va être vulgaire, j'sais pas. En fait, on a des moments fille et Edwige, l'éducatrice Edwige, ben elle m'a expliqué que ça, ça allait mieux avec ça. Les couleurs, tout ça. Elle me disait les couleurs, tu vois. De pas en mettre trop, que c'était moche. Que c'est pas parce que j'en mettais plus que j's'rais plus une fille, tu vois. Et aujourd'hui, ça continue avec Sonia, tout ça.

- 36 Ces « *moments fille* » constituent une *enclave féminine* (Goffman, 2002, 79) à l'intérieur d'un univers hautement masculinisé dans laquelle Sabine acquiert certaines techniques permettant le travail de son « apparence », les impressions produites devant être au plus près des attentes de l'établissement.


Conclusion

- 37 Analyser la prison sous l'angle de la mise en scène revient à étudier la *scénographie de l'ordre carcéral*. Plus spécifiquement, il s'agit d'appréhender l'univers-prison à partir d'une microsociologie des circonstances et des moments. Les espaces constituent des *arènes symboliques* (Joseph, 2009, 10) à l'intérieur desquelles il convient d'éviter les impairs liés à la présentation de son rôle. La division de soi apparaît alors nécessaire. Les jeunes détenus fréquentent et s'exposent sur plusieurs scènes en changeant de codes, ce qui leur permet de s'inscrire dans une forme de sociabilité carcérale. Si l'utilisation des travaux de Goffman portant sur la présentation de soi doit être repensée afin de ne pas être appliquée à toute la scène sociale (Thura, 2012), le modèle théâtral employé en tant qu'appareillage conceptuel semble convenir à l'étude de certains cadres de l'interaction tels qu'ils se construisent dans l'EPM. La configuration des lieux de détention génère un *présupposé de persistance* (Joseph, 2009, 58) qui implique une représentation quasi constante des adolescents afin qu'ils livrent aux spectateurs une définition acceptable et continue d'eux-mêmes.
- 38 L'espace de l'EPM se partage, en effet, en plusieurs sous-espaces dotés de différents degrés de visibilité et provoquant des représentations jouées, voire surjouées, selon qu'il s'agit de mettre en scène certaines pratiques, d'en faire la démonstration outrée ou d'adopter des stratégies d'évitement et de dissimulation. Le rapport aux situations d'enfermement est ainsi régenté par la production, l'entretien et la tenue d'une *posture biface* permettant l'occupation et la préservation d'un rang favorable à l'octroi d'avantages matériels et symboliques au sein de la détention. Toujours aléatoire, le maintien d'un tel positionnement se manifeste par l'inscription des adolescents dans des façades, moyens privilégiés d'exister à l'intérieur de l'espace social de l'établissement pénitentiaire. Toutefois, conférer une certaine validité à l'hypothèse selon laquelle les interactions carcérales sont, pour une grande part, régies par la spectacularisation des conduites nécessite de considérer les propriétés de l'enfermement comme autant de contraintes qui pèsent sur la représentation. En ce sens, l'architecture de l'EPM ainsi que le programme d'activités à visée éducative et resocialisatrice sont, à la fois, agencement de l'espace, contrôle du temps et prescriptions des pratiques.
- 39 La configuration des espaces carcéraux ainsi que les temps collectifs obligatoires contribuent à faire de l'EPM une prison-scène à l'intérieur de laquelle tout est donné à voir. *Les regards sont omniprésents [...] et possèdent un pouvoir omniprésent. La puissance des regards conditionne les actions, les attitudes, les masques en détention. Chaque action ou comportement, même perçu comme impulsif ou non contrôlé, peut être étudié sous l'angle de la vigilance et de la circonspection, voire un calcul, lié au regard des autres* (Chantraine et al., 2011, 241). De ce point de vue, l'adaptation aux contraintes de l'enfermement se manifeste par la mise en scène des conduites dans le but de donner le change face à la surveillance exercée, à

titre divers et selon des modalités propres à chaque groupe professionnel, par l'ensemble des personnels et facilitée par l'œil technologique, ainsi que face aux observations effectuées par les détenus, ces derniers se scrutant sans cesse les uns les autres (Chantraine, Sallée, 2013). Les temps et les espaces de coulisses étant quasi inexistantes *intra muros*, les adolescents doivent continuellement fournir les gages de leur appartenance à un mode de sociabilité hérité d'une culture guerrière. Afficher son adhésion à certains usages de cette culture importée passe ainsi par la démonstration d'habiletés permettant de se jouer du règlement de l'institution par l'étalage d'une certaine propension à user de joutes verbales et physiques ainsi que par l'expression de conduites mettant en évidence la rudesse et la force. Ainsi, les pratiques des adolescents rendent compte de leur inscription dans des rôles en fonction des différents espaces qu'ils traversent et des interlocuteurs qu'ils rencontrent. Au bout du compte, les façades de la *grosse bite*, du *bon détenu*, du *business man* et de la *victime* instituent et naturalisent des formes de conduite servant de références aux adolescents, par lesquelles ils s'affichent et sont quotidiennement jaugés par les autres détenus et l'ensemble du personnel pénitentiaire.

Bibliographie

- Basson J.-C., Solini L., Neyrand G., 2013, Controverses et coalition de causes autour des figures du sport en prison. Les conditions du désaccord et les formes du compromis entre les surveillants de l'Administration pénitentiaire et les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Laval (Tarn), in Collinet C., Terral P. (dir.), *Sport et controverses*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 179-202.
- Bonicco-Donato C., 2012, La métaphore théâtrale et la théorie des jeux dans l'œuvre d'Erving Goffman. Paradigmes individualistes ou situationnistes ?, in Cefaï D., Perreau L. (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, Cems-Imm, 267-285.
- Bruslé T., Morelle M. (dir.), 2014, Objets et enfermement. Une introduction, *Champ Pénal*, vol. XI.
- Castel R., 2003, *L'insécurité sociale*, Paris, Seuil.
- Chantraine G., 2004, *Par-delà les murs*, Paris, Puf.
- Chantraine G., Sallée N., 2013, Éduquer et punir. Travail éducatif, sécurité et discipline en établissement pénitentiaire pour mineurs, *Revue française de sociologie*, 3, 437-464.
- Chantraine G., Cliquennois G., Franssen A., Salle G., Sallée N., Scheer D., 2011, *Les prisons pour mineurs : controverses sociales, pratiques professionnelles, expériences de réclusion*, Rapport pour la Mission de recherche « Droit et Justice » et la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Lille, Clersé.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- Goffman E., 1975, *Stigmate*, Paris, Minuit.
- Goffman E., 2002, *L'arrangement entre les sexes*, Paris, La Dispute.
- Hughes E., 1996, *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Joseph I. (dir.), 2009, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
- Le Caisne L., 2000, *Prison. Une ethnologue en centrale*, Paris, Odile Jacob.
- Le Caisne L., 2008, *Avoir 16 ans à Fleury. Ethnographie d'un centre de jeunes détenus*, Paris, Seuil.
- Lepoutre D., 2001, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.
- Mennesson C., 2004, Être une femme dans un sport « masculin » : modes de socialisation et construction des dispositions sexuées, *Sociétés Contemporaines*, 55, 69-90.
- Mohammed M., 2009, Les affrontements entre bandes : virilité, honneur et réputation, *Déviance et société*, 33, 173-204.
- Mohammed M., 2011, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF.
- Paugam S., 1991, *La disqualification sociale*, Paris, PUF.
- Quéré L., 1989, La vie sociale est une scène. Goffman revu et corrigé par Garfinkel, in Collectif (dir.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 47-82.
- Rostaing C., 1997, *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, PUF.

- Rostaing C., 2006, La compréhension sociologique de l'expérience carcérale, *Revue européenne des sciences sociales*, 135, 29-43.
- Roux S., 2012, La discipline des sentiments. Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs, *Revue française de sociologie*, 53, 719-742.
- Rubi S., 2005, *Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF.
- Sauvadet T., 2006, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.
- Schwartz O., 2011, *Peut-on parler des classes populaires ?* [en ligne]
- Solini L., 2012, « Faire sa peine » à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavaur. *Sociologie des expériences de détention*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse.
- Solini L., Basson J.-C., 2012a, Entre ouverture et fermeture des espaces carcéraux. Les usages sociaux de l'architecture en établissement pénitentiaire pour mineurs, in Dieu F., Mbanzoulou P. (dir.), *L'architecture carcérale. Des mots et des murs*, Toulouse, Éditions Privat, 111-115.
- Solini L., Basson J.-C., 2012b, L'hyperactivité forcée : un mode de gestion des mineurs incarcérés, in Bodin R. (dir.), *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris, La Dispute, 167-177.
- Solini L., Neyrand G., Basson J.-C., 2011, Le surcodage sexué en établissement pénitentiaire pour mineurs. Une socialisation en train de se faire, *Déviance et société*, 35, 195-215.
- Thura M., 2012, Une réévaluation de la métaphore théâtrale chez Goffman, *Revue de synthèse*, 4, 565-596.
- Wacquand L., 2002, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone.
- Winkin Y., 2005, La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence, *Hermès*, 43, 69-76. 

Notes

- 1 La question de l'injonction contradictoire est également relevée par Léonore Le Caisne (2000) dans l'ouvrage qu'elle consacre aux expériences carcérales vécues à la maison centrale de Poissy.
- 2 Les dénominations attribuées aux quatre façades proviennent du vocabulaire employé par les jeunes détenus et certains surveillants. L'analyse qui en est proposée s'inspire en partie du travail initié par Léonore Le Caisne (2000).
- 3 Concernant ce point, voir le travail réalisé par Léonore Le Caisne (2008) sur le centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis.

Pour citer cet article

Référence électronique

Laurent Solini et Jean-Charles Basson, « Intra-muros », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XI | 2014, mis en ligne le 06 octobre 2014, consulté le 13 octobre 2014. URL : <http://champpenal.revues.org/8908> ; DOI : 10.4000/champpenal.8908

À propos des auteurs

Laurent Solini

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Montpellier 1, Chercheur au Laboratoire *Santé, Éducation et Situations de Handicap* (SanT.E.SI.H, EA 4614).
Contact : laurent.solini@gmail.com

Jean-Charles Basson

Maître de conférences en science politique à l'Université de Toulouse, rattaché au Laboratoire *Sports, Organisations, Identités* (PRISSMH-SOI, EA 4561), associé au *Laboratoire des Sciences Sociales du Politique* (LaSSP, EA 4175) de l'Institut d'études politiques de Toulouse
Contact : jean-charles.basson@univ-tlse3.fr

Droits d'auteur

Résumés

Forme carcérale récente de gouvernement de la jeunesse délinquante, l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) se prête à une décentration du regard sociologique propre à appréhender la détention par le bas. Une sociologie des expériences de détention permet ainsi de saisir les initiatives entreprises par les jeunes prisonniers afin de parvenir à une mise en scène de soi constituant le moyen privilégié d'amélioration de leur quotidien carcéral. Soumis à la double contrainte consistant à répondre aux exigences des différents professionnels intervenant dans l'institution tout en satisfaisant aux attentes et codes des codétenus, les adolescents incarcérés font valoir une posture biface qui conditionne leur vie en prison. Regroupés au sein de nombreuses activités collectives organisées dans des environnements partagés, les mineurs tentent de tirer parti des dispositions spatio-temporelles présentées par l'EPM pour faire la démonstration, plus ou moins ostensiblement, de leurs capacités à investir des comportements et des conduites susceptibles de leur garantir la production d'une impression idéalisée d'eux-mêmes livrée à tous.

Intra-muros. Staging Carceral Life in a French Juvenile Correctional Institution

The Juvenile Correctional Institution (*établissement pénitentiaire pour mineurs - EPM*) is a recent form of confinement to manage delinquent youth in France. This penal institution allows for a decentering of the sociological perspective allowing the apprehension of detention from the bottom up. A sociology of confinement experiences makes it possible to grasp the strategies developed by young prisoners in order to stage a production of themselves aimed at improving their everyday life *intra-muros*. Bound by the double constraint to respond to different professional demands of the institution and to satisfy expectations and codes of co-detainees, confined teenagers put forward a dual posture which conditions their life in prison. These minors try to use the spatial-temporal layout of the EPM to the best of their advantage to demonstrate, more or less ostensibly, their ability to adopt behaviours and actions likely to guarantee the production of an idealized impression of themselves, staged for all to see.

Entrées d'index

Mots-clés : enfermement, établissement pénitentiaire pour mineurs, expériences de détention, interactionnisme symbolique, mise en scène

Keywords : confinement, juvenile detention, prison, prison experience, staging

Géographique : France

Chronologique : XXI^e siècle